

Rapport du BAPE sur la route 175

Toujours aucune justification du projet d'autoroute!

Québec, le 4 août 2005 – Le Conseil régional de l'environnement – région de la Capitale nationale est déçu du rapport d'enquête et d'audience publique du BAPE sur le projet de construction d'une autoroute sur la route 175.

« Ce rapport est décevant, tant dans son contenu que par sa conclusion. Ça ressemble à un résumé de la justification du projet par le promoteur, sans aucune analyse critique des questionnements amenés lors de l'audience publique » déplore Christian Savard, président du CRE-Capitale nationale depuis le 3 juillet.

Dans son mémoire, le CRE-Capitale nationale reprenait point par point les arguments du ministère des Transports du Québec, promoteur du projet, et les confrontait aux deux études d'opportunité commandées en 1991 et 1999 par ce même ministère. La comparaison était édifiante : aucune des deux études d'opportunité n'a conclu à la supériorité du projet d'autoroute comparé à des améliorations ponctuelles de la route. En août 2004, il y a seulement un an, le ministère des Transports a écrit :

« Le réaménagement de la route 175 à quatre voies divisées n'est pas justifié si on vise en priorité à répondre aux besoins d'ordre géométrique et structural de l'infrastructure, ainsi que de sécurité et de circulation » (Projet d'amélioration de la route 175 à 4 voies divisées, Étude d'impact sur l'environnement, Addenda 2, Réponses aux questions et commentaires du ministère de l'Environnement du Québec, p. 21)

Le CRE-Capitale nationale est plutôt d'accord avec le ministère des Transports : la route 175 n'est pas particulièrement dangereuse comparée aux autres routes; la vitesse moyenne pratiquée y est supérieure à la vitesse autorisée, ce qui tend à attester d'une fluidité acceptable; les débits de circulation ne justifient pas la construction d'une autoroute, et le bénéfice économique à long terme de la construction d'une autoroute est plus qu'incertain.

« Nous avons le sentiment d'avoir été patiemment écoutés et très abondamment cités par l'équipe du BAPE, qui s'est ensuite contentée de reprendre à son compte l'argumentaire du promoteur. C'est très clairement un rapport de consultation, mais aucunement le résultat d'une enquête ni d'une analyse sérieuse et objective. Il sera difficile de continuer à faire confiance au processus du BAPE, particulièrement dans ce dossier alors que plusieurs ministres ont déclaré avant l'audience que le projet allait se faire » prévient Alexandre Turgeon.

Ce projet est l'occasion de gaspiller 750 millions de dollars dans une vision dépassée du développement et de l'aménagement du territoire. Quel aurait pu être l'effet de 750 millions intelligemment investis dans l'économie du Saguenay–Lac-Saint-Jean? Aussi grave, combien de morts par accident pourrait-on éviter chaque année en consacrant 750 millions à un contrôle accru sur les routes?

- 30 -

Alexandre Turgeon, directeur général
(418) 854-5137